**Cas : Mouhammad Bekjanov, Ouzbékistan**

Président de l’Ouzbékistan

*President Islam Karimov*

*Rezidentsia prezidenta*

*ul. Uzbekistanskaia 43*

*Tashkent 700163*

*Ouzbékistan*

Monsieur le Président de la République,

Condamné à l'issue d'un procès inéquitable, sur la foi d’« aveux » qui lui avaient été arrachés après qu'il eut été passé à tabac, asphyxié et soumis à des décharges électriques, Mouhammad Bekjanov, journaliste respecté, a passé les 16 dernières années en prison. Ces actes de torture n'ont fait l'objet d'aucune véritable enquête et les appels répétés en faveur d'un nouveau procès, qui serait mené dans des conditions équitables, sont restés sans réponse.

L’Ouzbékistan est partie à de nombreux traités internationaux relatifs aux droits humains qui interdisent la torture et l’utilisation par les tribunaux d’éléments de preuve sujets à caution car obtenus par ce moyen. Pourtant, les forces de sécurité ouzbèkes continuent de torturer pour extorquer des « aveux » qui sont utilisés lors des procès dans le but d'obtenir des condamnations.

Monsieur le Président, je vous demande donc instamment :

* de faire en sorte que Mouhammad Bekjanov soit libéré dans les plus brefs délais ;
* de veiller à ce qu'une enquête efficace et impartiale soit menée sans délai sur les allégations selon lesquelles il aurait été torturé en détention.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma très haute considération.